**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 JUIN 2020**

**Présents** : Junius C, Douin Y, Maurage D, Vincent JM, Croes D, Rousch H

**Excusés** : Hakin L, Meyers L

1. **Fin de saison 2019-2020** :

Dans un premier temps le Codid 19 nous avait amené à interrompre les championnats alors qu’il restait 4 journées à disputer, c’était le 13 mars. Nous espérions toujours pouvoir reprendre tout au moins avec les barrages pour désigner les montants supplémentaires et les réservistes.

Il n’en fut rien et après avoir fait la proportionnelle dans toutes les divisions, les classements ont été arrêtés en désignant les champions et les équipes descendantes. Pour établir l’ordre de classement des équipes secondes (voir troisième), il a été fait appel à la méthode appliquée par B. Van Kerm en province de Namur. Cette méthode nous a permis d’établir un ordre pour les équipes montantes et pour les réservistes.

Le club d’Ans a estimé être lésé et n’a donc pas accepté cette façon de faire. Il s’ensuit les faits suivants :

* Le CP a estimé que c’était la meilleure façon de faire et n’a pas accepté les griefs du club d’Ans
* Le club d’Ans a porté l’affaire devant l’aile francophone contre la décision du CP Liège. Le club d’Ans a été débouté.
* Le club d’Ans a interjeté appel auprès de l’aile francophone qui une nouvelle fois débouté le club d’Ans.
* Le club d’Ans a maintenant porté l’affaire contre l’aile francophone devant le CBAS qui doit encore statuer.

Nous allons rester attentif au déroulement de cette affaire et attendre le rendu du prononcé pour mise en application éventuelle.

1. **Reprise interclubs** :

Si on avait dit il y quelques semaines que le championnat reprendrait en septembre, peu de personnes l’aurait cru. En effet, il est de plus en plus probable que nous pourrons reprendre la compétition comme prévu initialement. Quant aux modalités, si elles devaient, probablement, apporter quelques contraintes quant au déroulement habituel, il reste quand même encore plus de deux mois et demi jusqu’à la date fatidique.

Il est donc impossible de prévoir ce qui sera d’application d’ici là, l’espoir est permis de croire que les mesures devraient encore s’assouplir.

Alors que la date butoir de la réinscription des équipes arrive (1/7/2020), l’optimisme est permis. En effet, alors que la moitié des clubs ont fait les démarches, il y a une réelle augmentation du nombre d’équipes et notamment en P6 avec +14. Au sujet des dames, il y a aussi un signe encourageant puisque plusieurs clubs ont marqué leur intention de créer une équipe dames ou des équipes supplémentaires.

1. **Compétitions individuelles** :
2. Coupe de la province : une question s’impose, faut-il encore maintenir cette compétition. Avec une équipe dame et 6 équipes messieurs inscrites la saison passée, celle-ci montre le manque d’intérêt qu’elle suscite.

Nous optons donc pour les résolutions suivantes la survie de la compétition messieurs passe par un minimum de 20 équipes et pour celle de la compétition dames un minimum de 5 équipes. A défaut de ne pas atteindre ces chiffres les compétitions seraient tout simplement annulée.

1. Tournois et CP tours : les tournois et les CP tours pourront être organisés mais devront répondre à tous les critères en vigueur imposées par le Covid19 et par les protocoles particuliers (Horeca, Tennis de table….)
2. Les PPM seront proposés à l’organisation des clubs. Il sera aussi demandé de présenter un responsable du club pour assurer la tâche du juge-arbitre adjoint.

Liste des tournois :

Retinne le 29/08/2020 Minerois le 6 septembre Ans le 20 septembre

Tiège le 8/11 et 11/11/20 Wanze le 24 janvier 2021 (à confirmer)

Dolhain le 31 janvier 2021 (à confirmer) Amay Habituellement en février (à confirmer)

PPM première phase le dimanche 8 novembre 2020

PPM seconde phase le dimanche 13 décembre 2020

PPM troisième phase le dimanche 28 février 2021

PPM quatrième phase le dimanche 21 mars 2021

1. **Divers** :
* L’Assemblée générale du mois de mai est reportée à la date du 4/9/2020, date à laquelle l’assemblée générale de septembre se tiendra également.

Nous proposons de faire une AG écrite pour laquelle nous établirons un calendrier de mise en place.

* La labellisation sera clôturée au 30 juin 2020, on peut déjà dire qu’il devrait y avoir au moins trois palettes d’or pour nos clubs de la province de Liège.
* Si dans d’autres provinces des actions en guise d’aide financière ont été annoncées, en province de Liège nous ne modifierons en rien notre façon de faire. En effet, nous sommes la seule province qui depuis plusieurs années, ristourne au club une somme sur le résultat des comptes. Cette ristourne est calculée, pour chaque club par rapport au nombre d’affiliés.

L’aile francophone envisage quant à elle de faire une réduction sur les cotisations perçues.

**PROCHAINE REUNION LE 10 AOUT 2020**